Les médecins libéraux et autres professionnels de santé ainsi que leurs auxiliaires (secrétaires, manipulateurs d'électroradiologie, laborantins, préparateurs en pharmacie...) sont en première ligne dans la prise en charge des patients en cette période particulièrement complexe.

Ces professionnels médicaux et paramédicaux, en contact quotidien avec des patients, subissent une pénurie de masques et de moyens de protection qui risque de menacer leur propre santé, celle des patients pris en charge et à très court terme, les capacités d'offre de soins sur tout le territoire.

C'est la raison pour laquelle, l'URPS Médecin Libéral appelle toutes les petites, moyennes et grandes entreprises qui disposent de stocks de masques FFP1, FFP2 ou FFP3, de sur-blouses ou de vêtements de protection, de charlottes, de lunettes de protection, dont ils n'auraient pas l'utilité immédiate pour leurs propres salariés dans cette période, de les mettre à disposition des soignants, pour leur permettre une protection aussi adéquate que possible dans leur exercice.

LES ENTREPRISES QUI PEUVENT METTRE CE TYPE DE PROTECTIONS A DISPOSITION SONT AINSI INVITEES A CONTACTER L'URPS VIA UN MAIL UNIQUE : covid19@urps-ml-bfc.org